

Édition spéciale



n°45 Mai 2020 **Lettre d'information municipale**



**ÉDITO
DU MAIRE**

La crise sanitaire liée à la pandémie du Covid-19 que nous traversons est l'occasion de nous interroger sur la manière dont nous vivons de tels événements imprévus. Nous étions loin d'imaginer qu'ils puissent nous arriver et ils nous imposent des contraintes fortes dans notre vie quotidienne. Nous découvrons alors des ressources individuelles et collectives remarquables en termes de solidarité et de cohésion. Elles expriment le meilleur de nous-mêmes. Pour autant, nous savons bien que de telles périodes de crises font surgir à la fois le meilleur et le pire de l'humanité. Alors parlons du meilleur.

Depuis le début de la crise, des réseaux se font formés et s'activent. Des couturières s'unissent pour fabriquer avec talent et rapidité des masques, notamment lavables, alors que nous en manquons tous. Les associations, Saint-Cyr Entraide, Maxi Aide, s'organisent pour continuer leurs missions d'aide à la personne. Le service social communal renforce ses actions notamment auprès des seniors. Certains de nos partenaires institutionnels, base aérienne et gendarmerie, nous épaulent matériellement et humainement. **Des riverains s'inquiètent pour leurs voisins, plus âgés ou en situation de handicap, leur proposent de l'aide pour leurs courses.** Des habitants répondent aux appels d'aide, dont celui du hameau des Angelières, centre d'accueil pour enfants qui manque de jeux éducatifs et sportifs. D'autres Saint-Cyrôts prennent tout simplement des nouvelles par téléphone, discutent par-dessus une clôture mitoyenne pour rompre la solitude et l'isolement des plus vulnérables. Il y a surtout au sein de notre commune beaucoup de discrétion, d'altruisme et de générosité. Et puis il y a les engagés du quotidien.

Il s'agit des professionnels de santé, dès le début en première ligne dans les hôpitaux, les Ehpad, les maisons de retraites, des médecins dans leurs cabinets et à domicile. Tous tiennent leurs postes et assument leurs responsabilités devant les difficultés grandissantes d'une situation inédite de cette ampleur jamais traversée dans la période contemporaine. Une situation également périlleuse car par leur dévouement certains tombent malades, parfois même sérieusement, jusqu'à en perdre la vie.

Ces engagés du quotidien, ce sont aussi toutes les autres professions indispensables, que l'on appelle maintenant « la deuxième ligne ». Elles ne cessent jamais de travailler. Ce sont les personnels des magasins ; les personnels d'entretien ; les agents de la collecte des déchets ; les agents des postes ; les personnels des transports en commun ; les livreurs et chauffeurs-routiers, les enseignants et personnels des écoles et crèches, les fonctionnaires, les personnels des collectivités locales, notamment la Métropole et les communes avec leurs encadrants, particulièrement les personnels communaux de Saint-Cyr et leurs directions... Tous ne peuvent être cités et pourtant tous font preuve de courage et d'engagement. Qu'ils en soient remerciés chaque jour de vive voix, « à distance », par des mots, des dessins. Pourquoi ne pas lancer, accompagner, l'idée d'un hommage, de MERCI, par exemple apposés sur nos poubelles, complétant ainsi les applaudissements qui résonnent chaque soir à 20 heures.

J'écris ces quelques mots de remerciements en les renouvelant au quotidien au nom de tous les Saint-Cyrôts.

Nous l'avons vu au plus fort de l'épidémie et continuons à le voir. Nous travaillons tous à notre niveau pour un objectif



Merci aux infirmiers, aides-soignants, médecins... qui chaque jour prennent soin de leurs patients avec sourire et dévouement.

commun, faire grandir la solidarité entre les générations et les professions. Cette crise prouve que malgré le confinement et la maladie, la solidarité fait partie de l'identité de Saint-Cyr.

Le confinement nous permet de (re)découvrir des plaisirs simples : le partage au sein de nos familles ; de nouvelles ou anciennes passions et activités ; la promenade dans notre paysage tellement riche (dans le respect des impératifs imposés !). Nous réalisons que le numérique est aussi un outil formidable parce qu'il nous offre la possibilité de rester proches d'être chers et éloignés. Il nous fait découvrir des initiatives à travers le monde pour soigner, rapprocher les gens, nous occuper et même nous faire rire dans un confinement qui peut être oppressant.

Je vous remercie toutes et tous pour les règles sanitaires que vous respectez, pour l'attention que vous portez aux autres, et aussi pour le soutien dont vous faites preuve envers les commerçants et artisans de Saint-Cyr, les producteurs du marché, les personnels soignants, l'ensemble des professions qui jouent un rôle de lien social et assurent vos besoins essentiels.

Je suis heureux de partager avec vous et au nom des élus de Saint-Cyr les actions collectives et personnelles d'entraide qui sont la marque du village. C'est un constat rassurant de voir que la solidarité vit entre nous dans les moments les plus difficiles. Je vous en remercie chaleureusement. **Rien n'est plus reconfortant, pour celles et ceux qui en ont besoin, que d'être accompagnés et soutenus. Nous devons prolonger cet élan de générosité.**

Surtout, continuez à prendre soin de vous et de vos proches, à vous protéger car la santé prime sur tout.

RÉOUVERTURE DU MARCHÉ

Le marché alimentaire de Saint-Cyr se tiendra jusqu'à nouvel ordre sur la place Chanoine-Chatard, le samedi matin de 7h à 12h avec la mise en place de mesures de sécurité sanitaire renforcées conformément à la réglementation en vigueur :

- Format réduit : présence de la moitié des vendeurs habituels autorisés par le gouvernement.
- Flux d'entrées et sorties contrôlés et gérés par la police municipale pour un maximum de vingt personnes simultanément.
- Déambulation en sens unique balisée par des panneaux et des barrières.
- Etals installés selon des règles édictées par la mairie afin de respecter les distances en fonction de la taille des stands.
- Les acheteurs doivent respecter une distance minimale d'un mètre entre eux.
- Un seul membre par foyer à l'intérieur du marché.

Merci de continuer à respecter scrupuleusement les gestes barrières.

Pour rappel, vous devrez être en mesure de fournir une pièce d'identité et une attestation dérogatoire en bonne et due forme sur simple demande de la police municipale. Il est conseillé à toutes les personnes de porter un masque durant leurs achats si elles ont en la possibilité.

LA CULTURE S'INVITE CHEZ VOUS !



La rubrique « En un clic » est alimentée chaque jour par les bibliothécaires du réseau ReBOND avec une sélection littérature, musique, cinéma, jeux de société... pour apprendre, s'évader, s'émerveiller.
► <https://reseau-rebond.fr/>

Pendant la durée du confinement et la période de fermeture des bibliothèques municipales, la Métropole propose aux habitants (communes de moins de 12 000 habitants) de s'inscrire gratuitement à sa bibliothèque numérique pour bénéficier de l'accès aux ressources à distance : consulter la presse, écouter de la musique, regarder des documentaires ou se perfectionner en langues étrangères !



Les informations contenues dans ce document sont à jour en date du 22 avril 2020. Des points sont régulièrement établis pour décider de la continuité ou non de ces dispositifs exceptionnels. Suivez l'évolution de la situation sur le site Internet de la commune :

www.stcyraumontdor.fr

 **ABONNEZ-VOUS À
NOTRE NEWSLETTER**

Flash info notre commune

La situation exceptionnelle liée à l'épidémie de coronavirus nous empêche de vous proposer une Lettre d'information municipale dans sa forme habituelle. Les élus et agents ont travaillé de concert pour vous permettre de continuer ainsi à suivre l'actualité du village.

LES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS ASSURÉS

Les services municipaux restent présents et mobilisés, plus que jamais à l'écoute et en soutien de la population.



En cette période de crise sanitaire, le **service social** apporte son entier soutien aux personnes les plus vulnérables. Des appels téléphoniques sont réalisés deux fois par semaine afin d'aider et de rassurer les personnes âgées et/ou en situation de handicap ayant souhaité s'inscrire sur le listing du « plan Covid-19 ». En fonction des difficultés rencontrées, le C.C.A.S. les accompagne.

Les agents du service social restent à l'écoute des personnes rencontrant des difficultés sociales, ils sont joignables par téléphone au 04 72 20 51 02 et par mail : ccas@stcyraumontdor.fr

L'ensemble des services municipaux a été réorganisé afin d'assurer la continuité des services par du télétravail, des adaptations avec mise en œuvre des gestes barrières, des permanences téléphoniques.

Les démarches relatives à l'**État civil** continuent d'être assurées.

Un dispositif spécifique a été mis en place par le **service Enfance** afin d'accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

La **Police municipale** a pour mission la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.

Les **Services Techniques** gèrent l'entretien et la maintenance des établissements, parcs et terrains communaux. C'est ce que les agents des services techniques effectuent chaque jour et ainsi veillent au bon état de ceux-ci.

En cette période de crise sanitaire et de confinement, leur mission s'est élargie. Ils participent et accompagnent Saint-Cyr Entraide et les bénéficiaires du C.C.A.S. dans la distribution et le portage des courses à domicile.

Le fonctionnement du **Service Urbanisme** est très fortement perturbé par la situation actuelle. L'accueil du public n'est plus possible tant que la Mairie reste fermée. Des dispositions prises par le Gouvernement ont également modifié dans une très large mesure le fonctionnement habituel de l'instruction des dossiers d'urbanisme.

Les délais d'instruction sont interrompus (pour les dossiers déposés avant le confinement) et stoppés (pour ceux déposés depuis le début du confinement) jusqu'à une date fixée par ordonnance.

À noter : les dossiers récemment délivrés, en phase de recours des tiers, sont également concernés par ces mesures. Pour toute information complémentaire, vous trouverez sur le site internet de la Mairie, les informations relatives à ces modifications de délais au fur et à mesure de la réception des nouvelles dispositions à mettre en œuvre.

L'ensemble des services municipaux reste joignable par messagerie électronique et/ou téléphone professionnel pour traiter les diverses demandes quotidiennes et répondre aux questions des habitants.

Permanence téléphonique :
Tél. 04 78 47 20 01 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)
accueil@stcyraumontdor.fr

Collecte des déchets. La Métropole de Lyon est mobilisée au quotidien pour assurer la collecte sélective et celle des ordures ménagères, afin que la période de confinement soit la moins impactante pour les habitants.

Transports en commun. Le Sytral a adapté son réseau avec des lignes de bus circulant de 5h à 23h pour ceux qui ont impérativement besoin de se déplacer. L'offre de reprise, prévue pour le 11 mai à la suite de l'allocution du Président de la République, sera diffusée sur le site. Un nettoyage approfondi des bus, métros, est déployé pour limiter la propagation du Covid-19. Barres et poignées de maintien, accoudoirs, boutons d'ouverture des portes... sont désinfectés quotidiennement. La montée dans les bus se fait par les portes du milieu et arrière. À noter : le Sytral a mis en place un remboursement des abonnements pendant la période de confinement.

Détail des horaires des bus et informations sur www.tcl.fr ou via Allô TCL, au 04 26 10 12 12 (prix d'un appel local) entre 7h et 21h du lundi au dimanche inclus.

LES ÉVÉNEMENTS DE L'ÉTÉ

Compte tenu de la situation, le programme des manifestations de l'été va être fortement perturbé. Au regard des dernières directives, les rassemblements sont interdits jusqu'à la mi-juillet. La Mairie et les associations sont contraintes de suspendre ou reporter les manifestations prévues dans cet intervalle. Les décisions seront prises en conformité avec les directives de l'État et le programme des manifestations, reportées ou annulées, précisé sur le site Internet :

www.stcyraumontdor.fr

LIBRE EXPRESSION

SAINT-CYR AVANT TOUT

Les élus de Saint-Cyr Avant Tout se mobilisent pour faire face à cette crise sanitaire.

Tout d'abord, nous avons proposé d'œuvrer activement à la protection de la population et notamment des plus fragiles. Nous déplorons de ne pas avoir été associés aux actions entreprises par la municipalité.

Nous avons toutefois participé à la fabrication de masques pour une clinique, nous avons actionné nos réseaux à plusieurs reprises, pour aider des associations à collecter du matériel pour un EHPAD du 1^{er} arr. de Lyon, pour informer régulièrement les habitants, de l'activité de nos commerçants.

Si vous avez besoin d'un service, d'informations ou simplement de rompre la solitude, vous pouvez nous écrire stcyravanttout@gmail.com nous nous ferons un plaisir de vous contacter.

Enfin nous souhaiterions remercier les soignants et les pompiers de notre commune qui se battent chaque jour contre le COVID en prenant des risques pour leur propre santé. Pour eux, soyons solidaires et restons chez nous.

Christelle Guyot • Jérôme Cochet •
Karen Israel • Jean Baptiste Autric
Elus de SAINT-CYR AVANT TOUT !

FACE AU CORONAVIRUS : SOLIDARITÉ ET LIEN SOCIAL



À l'heure où la population est confinée à domicile dans le cadre de la lutte contre le coronavirus, les initiatives solidaires fleurissent un peu partout.

Ces dernières semaines, de multiples formes de solidarité se sont déployées au sein du village.

Des initiatives pour apporter une aide matérielle à ses voisins, sa famille : faire des courses, prendre des médicaments à la pharmacie...

Dès le mois de mars, pour pallier le manque de masques, des groupes de couturières volontaires se sont constitués pour en confectionner. Des jeux et du matériel ont été récoltés pour les enfants du hameau des Angelières, qui remercient les donateurs pour leur générosité.

Plusieurs collectes ont été organisées auprès des services municipaux, des mairies voisines, des habitants, des associations, des entreprises afin de trouver du matériel médical (masques, blouses, gants) pour les hôpitaux.

Outre les soignants, les plus précaires sont aussi particulièrement exposés. Les associations d'entraide se sont organisées dès l'annonce du confinement.

La banque alimentaire du Rhône ayant rouvert, les bénévoles de Saint Cyr Entraide se sont mobilisés pour que les familles en difficulté reçoivent des aides alimentaires en partenariat avec les services de la mairie, en modifiant son mode de distribution dans le respect des gestes barrières. L'association Source Vive a fait don de denrées alimentaires redistribuées par Saint-Cyr Entraide. De plus, ces deux associations ont créé, chacune, une chaîne téléphonique pour garder contact, écoute et partage avec celles et ceux en difficulté.

Grâce au numérique, les bénévoles de l'Aide aux leçons ont poursuivi leur action auprès des enfants en difficulté scolaire.

Quant aux commerçants autorisés à rester ouverts, ils se sont adaptés en fonction de la disponibilité de leurs équipes ou de certains changements, pour assurer l'approvisionnement de chacun, tout en respectant les gestes barrière et mesures d'hygiène nécessaires.

VIVRE ENSEMBLE SAINT-CYR

Nous remercions vivement les personnes qui ont voté pour notre liste au premier tour des municipales.

Avec l'arrivée du confinement, nous avons proposé d'épauler la mairie auprès des plus fragiles, ainsi faire les courses pour nos aînés.

Dans ces temps de pandémie, notre liste, clairement énoncée « gauche et écologie » montre que les valeurs que nous défendons prennent tout leur sens : importance de l'échelle communale pour les liens de solidarité, utilité de soutenir les productions locales, les circuits courts, nécessité de conserver notre biodiversité, de lutter contre le changement climatique... Nous continuerons de proposer d'autres actions.

Dans ces moments difficiles, nous savons que certains ont été durement éprouvés, nous compatissons avec leurs peines et difficultés. Que chacun prenne des nouvelles des uns et des autres, propose son aide aux voisins, aux plus faibles. Gardons ce lien précieux, continuons à le développer. Ceci est l'essence même de nos valeurs de solidarité.

Gilbert Ray • Eliane Debarb-Caullier
gauche.ouverture@laposte.net

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

Les inscriptions pour l'année scolaire 2020-21 sont maintenues avec une gestion dématérialisée. La fiche d'inscription est téléchargeable sur le site Internet de la commune.

Une fois complétée, vous pouvez la renvoyer par mail à : enfance.culture@stcyraumontdor.fr ou la déposer dans la boîte aux lettres de la mairie.

Date limite de dépôt des dossiers le 05/06/2020.

Édition spéciale

Publication municipale
Mairie de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
13 rue Jean et Catherine Reynier
69450 Saint-Cyr-au-Mont-d'Or
Tél. 04 78 47 20 01 • Fax 04 78 83 62 35
mairiestcyr@stcyraumontdor.fr

Direction de publication : Marc Grivel
Rédacteur en chef : Anne Villard
Rédaction : équipe communication
Réalisation : tv&co • 04 77 39 06 66